

Compte rendu du Conseil du 26 janvier 1985

La première partie du Conseil a été réservée à une intervention de M. GUINIER, Président de la COPRESP, invité par le Bureau.

Après un bref historique, M. GUINIER a précisé que la COPRESP est un organe de *réflexion* et non de *décision* : elle a pour vocation d'élaborer des rapports qui sont transmis aux décideurs.

C'est surtout au niveau de la classe de seconde que M. GUINIER a souhaité développer son exposé.

La difficulté majeure à laquelle sont confrontés les enseignants est l'*hétérogénéité* de ces classes. Un enseignement adapté aux élèves les plus forts n'aurait pas d'efficacité pour le plus grand nombre. Il faut enseigner un *noyau dur* correspondant à un niveau moyen.

Qu'est-ce qu'un programme ?

Une série de phrases, de têtes de chapitres qui, par elles-mêmes, ne définissent pas un enseignement ; celui-ci est défini par des commentaires et par une tradition qui précisent le degré d'approfondissement.

Quels sont les responsables ?

Les *manuels*... mais une critique publique de ceux-ci poserait problème... on parlerait de censure. Parfois choisis sur des critères mal adaptés, les manuels ne font pas la distinction entre le « noyau dur » et les « à côté ». Si la censure n'est pas acceptable, par contre il n'est pas admissible que les manuels comportent autant d'erreurs.

M. GUINIER a ensuite longuement développé des critiques détaillées de certains manuels.

Qu'a fait la COPRESP ?

Elle a essayé de dégager les *objectifs* et de supprimer ce qui est accessoire. Il faut simplifier si on veut démocratiser. L'en-

seignement ne doit pas être trop difficile au début, c'est un plan incliné très doux. Ceci ne veut pas dire abaisser le niveau de l'enseignement ; on peut traiter des notions modernes en restant simple.

Les trois grandes parties du programme ont été « traitées » :

Chimie.

Qu'est-ce que les lois des gaz parfaits viennent faire là ? et l'isotopie en seconde ? et les faisceaux d'électrons ? Il faut en revenir à une idée simple : en chimie on ne fait que de la chimie ! Par ailleurs la commission a pensé qu'il serait bon d'introduire un nombre suffisant de produits d'usage courant.

Electricité.

Au programme figure l'étude d'un montage électronique ; on nous dit que ce n'est pas toujours fait, c'est une perversion des idées de ceux qui ont fait les programmes. Par ailleurs, il ne faut envisager les dipôles non linéaires que comme une application.

Mécanique.

Tout le monde sait que c'est la partie la plus difficile et qu'on y consacre plus de temps que prévu, mais la mécanique, c'est difficile pour tout le monde et ce n'est pas toujours à la première approche que l'on comprend.

En conclusion.

Face à l'hétérogénéité, il faut essayer des pédagogies différenciées et prendre pour cible la moyenne ; mais il n'a pas semblé bon de couper certaines parties du programme ; il faut travailler le noyau dur, se limiter à l'assimilable, n'utiliser les calculs que quand ils sont indispensables, insister sur le montage électronique pour lequel il faudrait préparer des sortes de fiches précisant matériel, schémas, pièges à éviter.

Faute de temps, un débat contradictoire sur le fond n'a pu s'établir ; toutefois M. GUINIER a répondu à trois questions... d'actualité :

- au sujet des « bruits de suppression des Sciences physiques au Collège », M. GUINIER a posé la question à M. HUSSENET, Directeur des Collèges ; il fut répondu qu'il s'agissait d'une information dénuée de tout fondement...
- au sujet de l'introduction de la technologie en seconde, M. GUINIER n'a pas d'informations particulières,
- le noyau dur en seconde exclut-il les filières diversifiées ? Pour M. GUINIER, on ne se dirige pas vers un rétablissement des filières.

Gestion cotisations.

Devant les difficultés croissantes d'ajustement comptable et d'organisation, BOULOUMIÉ demande que l'U.d.P. passe de la gestion « à l'année scolaire » à la gestion « à l'année civile », faisant valoir les nombreux avantages de celle-ci. Le Conseil se déclare favorable à ce projet qui sera proposé à la prochaine Assemblée Générale. Ce changement entraîne des mesures transitoires : la prochaine adhésion devrait couvrir la période du 1-10-1985 au 31-12-1986 et l'abonnement correspondrait à 15 numéros du B.U.P. ; les tarifs proposés sont donc :

— pour la période du 1-10-1985 au 31-12-1986 :

cotisation normale : 65 F,

cotisation réduite : 45 F,

abonnement préférentiel normal : 205 F,

abonnement préférentiel réduit : 165 F,

abonnement individuel non membre : 270 F ;

— la cotisation « collègue » et l'abonnement « collectivité » sont déjà en « année civile » et les tarifs proposés sont respectivement 65 F et 220 F.

Compte rendu groupe de travail évaluation en seconde (A.-M. Lestrade).

Animé par M. DELGÉE, Inspecteur Général, et comprenant huit professeurs dont un représentant l'U.d.P., cette Commission oriente ses travaux vers l'élaboration et l'expérimentation de référentiels et vers une réflexion sur le contrôle continu et le système des unités capitalisables ; la Commission est tenue informée des travaux en première A/B et en L.E.P. ainsi que de l'avancement des travaux des Commissions des autres disciplines en seconde.

A.-M. LESTRADE lance un appel à des réflexions, témoignages et travaux sur ce sujet.

Compte rendu groupe de travail évaluation en première (G. Bazin).

La Direction des Lycées vient de décider de retarder d'un an la mise en place de l'évaluation continue sur grille de capacités en première A/B. Au mieux, ce ne seront donc que les élèves fréquentant cette classe en 1986-1987 qui seront concernés ; les notes obtenues alors seraient prises en compte... pour le baccalauréat 1988. Le Conseil manifeste son désaccord avec cette mesure.

Cependant l'information des enseignants se poursuit par le canal des IPR et des professeurs des académies d'expérimenta-

tion qui tiennent des réunions courant mars à travers toute la France.

Les sciences physiques au collège (J. Maurel).

La réforme des contenus a été abordée par la COPRESP... mais le temps consacré (deux séances) apparaît insuffisant.

Le problème de la technologie au Collège est ensuite abordé (voir éditorial du B.U.P. n° 670); les réactions sont extrêmement vives devant les tentatives d'exclusion des Sciences physiques au profit d'une « technologie » mal cernée et dont les enseignants semblent difficiles à trouver ou former.

La pétition diffusée par l'U.d.P. de Limoges à destination des Recteurs est reprise en compte par le Conseil qui demande aux sections académiques de se mobiliser sur la question.

Du débat (GILLES, TOUREN), il ressort que toute réduction d'horaire serait *inacceptable*.

Analyse des circulaires de rentrée (A. Touren).

Les circulaires de rentrée pour 1985 ont paru au B.O. spécial du 17-10-1985. Il est difficile de résumer les 57 pages de ces circulaires, mais elles sont loin d'apporter des apaisements aux inquiétudes que nous pouvions avoir.

La première, signée de M. Chevènement, préconise :

- Une formation *des* maîtres, de qualité, avec la Recherche comme moyen de formation continue.
- Des objectifs d'enseignement et des programmes précis :
Une maîtrise de l'expression orale et écrite, un développement d'une culture scientifique et technique.
- Une responsabilité accrue pour les établissements, avec généralisation de la « souplesse horaire ».
- Lutte contre les inégalités sociales, avec création d'études surveillées et prise en charge différenciée des élèves dans les collèges.
- Promotion de l'enseignement technique et technologique. Une grande filière de formation professionnelle doit être promue.

Pour les collèges, trois actions prioritaires :

- Elévation de la qualification des maîtres, création d'une formation continue longue, sur un ou deux ans, par correspondance, pour 7 000 enseignants environ, avec 4 h de décharge.
- Révision des contenus d'enseignement, en 1986 pour les sciences physiques. La mise en place de la technologie sera poursuivie.

- Mise en place d'une pédagogie différenciée, vecteur essentiel de la transformation des collèges. Création d'études surveillées, d'études dirigées et aide personnalisée.
- Création d'un examen simple et décentralisé conduisant dès juin 1986 à la délivrance d'un brevet.
- Diminution des obligations de service des P.E.G.C.

Pour les lycées :

- Former davantage de scientifiques. Les mathématiques et la physique ont trop souvent une fonction sélective. Les programmes de physique seront modifiés, pour la seconde en 1985, pour les autres classes en 1986.
- Il est essentiel d'attirer davantage d'élèves vers les baccalauréats de technicien.
- Création d'une option informatique en seconde, enseignée par des professeurs de toutes disciplines, dotés d'une compétence reconnue, pour une partie de leur service.
- Les sections A1, B et D doivent pouvoir aussi mener à certaines classes préparatoires.

La politique des zones prioritaires sera maintenue.

Orientation :

- Favoriser l'orientation vers l'enseignement technique long, accroître les débouchés vers l'enseignement supérieur (B.T.S., I.U.T., Classes préparatoires).
- Favoriser l'orientation vers les enseignements scientifiques, en rappelant aux conseils de classe que la première S ne conduit pas seulement au baccalauréat C.
- Développer un dialogue plus fécond avec les familles jusqu'à l'affectation et l'inscription en L.E.P.

Gestion des moyens et des personnels :

- Une attention particulière devra être portée aux disciplines scientifiques.
- Limiter au maximum l'affectation de personnel de type lycée sur des emplois de type collèges (existent les P.E.G.C., les professeurs de type lycée, les professeurs de C.E.T.).
- Création d'un corps de titulaires remplaçants.
- L'horaire obligatoire auquel ont droit les élèves ne doit en aucun cas être sacrifié ni à la diversification des enseignements optionnels ni à la recherche privilégiée d'un allègement des effectifs des divisions.
- La mise à la disposition des professeurs agrégés et certifiés est supprimée.

- Les établissements scolaires doivent analyser leurs coûts de fonctionnement. Il serait en effet souhaitable qu'ils prennent l'habitude de mesurer les conséquences de leurs décisions concernant le développement des options.
- Il n'y a pas assez de professeurs de mathématiques et de sciences physiques, trop de sciences naturelles, il faut prévoir « de faire assurer les heures d'enseignement obligatoires dans ces disciplines... par l'ensemble des personnels qualifiés dont vous disposez ; seule une vision d'ensemble concernant les mathématiques, la physique et les sciences naturelles peut faciliter le règlement de difficultés actuelles. Ainsi en mathématiques et sciences physiques vous devez, pour atteindre ces objectifs, resserrer les structures existantes (augmentation de la taille des divisions en collège, diminution du nombre des sections, des dédoublements et des options à faible effectif en lycées...) » Il est en effet préférable que les personnels exercent dans les disciplines de leurs qualifications.

Bilan des Olympiades de chimie (J.-P. Foulon).

A l'invitation d'ELF AQUITAINE, l'Union des Physiciens a activement participé à l'organisation et à la préparation des Olympiades de Chimie. Tant au niveau national qu'au niveau local, de nombreux professeurs bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts pour que réussisse cette opération dans le but de donner à la chimie une meilleure image de marque et d'améliorer la qualité de son enseignement.

Le B.U.P. rendra prochainement compte du déroulement et des résultats de cette opération.

Lors du Conseil de janvier, l'U.d.P. a donné un accord de principe pour la reconduction de cette opération en 1985-1986, en souhaitant toutefois une meilleure organisation matérielle.

Des contacts sont pris avec différents groupes chimiques, le ministère de la Recherche et le ministère de l'Education Nationale pour organiser, en 1986, une Université d'Eté consacrée à la Chimie fine.

Le stage I.F.P. organisé en septembre 1984 sera vraisemblablement reconduit en 1985.

J.-P. FOULON est à nouveau mandaté par le Conseil pour poursuivre les contacts avec les autres parties prenantes à l'opération.

Enseignement technique (J. Winther).

Le rapport CARRAZ est présenté.

Il faut moderniser et rassembler pour structurer une réponse globale à la crise :

- la formation constitue l'un des secteurs fondamentaux de la modernisation de l'économie,
- notre pays reste marqué par la dévalorisation de la technique,
- l'enseignement technique est au cœur du défi de la modernisation.

Les objectifs :

- faire de la culture technique une composante de base de la culture générale,
- développer de grandes filières de formation professionnelle,
- donner une nouvelle impulsion à la formation continue.

Les moyens :

- moderniser les concours existants (C.A.P.E.T., Agrégation),
- prérecrutement pour les spécialités déficitaires (I.P.E.S.),
- reconversion et élévation du niveau de l'ensemble des professeurs de l'enseignement technique,
- modification de la politique d'équipement (location de matériel, contrats avec les entreprises...).

Au total, 80 mesures sont proposées.

Journées Nationales U.d.P. 85, Poitiers.

Dates proposées : du vendredi 25-10-1985 à 14 h au mardi 29-10-1985 au soir.

Le programme prévoit : conférences, une demi-journée pédagogique, Assemblée Générale, ateliers et visites.

Contenu des conférences :

- * Tribologie de l'Antiquité à nos jours.
- * Détonique.
- * Sources d'énergie d'origine électrochimique.
- * Micropollution organique des eaux à potabiliser.
- * Musique ancienne et troubadours.

Participation de l'U.d.P. à des manifestations nationales.

Expo Physique 1984 (Société Française de Physique).

Le stand de l'U.d.P. présentant des expériences d'électronique (préparées en particulier par M. ROULET) a accueilli un nombre important de visiteurs.

Educatec. Bilan dressé par TABUTEAU : cette manifestation a permis à des personnes extérieures à l'enseignement de découvrir l'U.d.P.

OLYMPIADES NATIONALES DE LA CHIMIE

J.-P. FOULON présente un tableau récapitulatif, sur l'ensemble du territoire métropolitain, des préparations résumant l'enquête envoyée aux délégués U.d.P. académiques : 1 500 élèves des classes terminales (C D E F₆ F₇) sont inscrits dans des préparations fonctionnant dans les Lycées (3/4) et les Universités et les Ecoles de Chimie (1/4) : il s'agit de travaux expérimentaux portant sur les 5 thèmes retenus (acide-base - oxydo-réduction - polymères - hydrocarbures - cinétique chimique). Cela a « mobilisé » 250 professeurs de l'enseignement secondaire et 100 professeurs et assistants de l'enseignement supérieur.

Les épreuves régionales et nationales sont précisées (lecture d'un protocole opératoire - réalisation d'une manipulation - questionnaire à choix multiple).

Les Olympiades An II seront financées par plusieurs Industries Chimiques regroupées dans l'Union des Industries Chimiques (U.I.C.).

Le Conseil mandate J.-P. FOULON pour représenter l'U.d.P. aux réunions préparatoires.

N.D.L.R. : Nous apprenons qu'un budget de 100 000 F est prévu pour remercier les Centres de préparation des lycées pour cette année.